



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/887

Le 1er février 2019

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: Commission d'études 5 des radiocommunications (Services de Terre)
– **Approbation d'une nouvelle Recommandation UIT-R et de 2 Recommandations UIT-R révisées**

Dans la Circulaire administrative CACE/877 datée du 28 novembre 2018, un projet de nouvelle Recommandation UIT-R et 2 projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour approbation, conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-7 (§ A2.6.2.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 28 janvier 2019.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications
- Etablissements universitaires participant aux travaux de l'UIT
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R F.2119-0

Doc. 5/94

Indications concernant les paramètres techniques et les méthodes à utiliser pour les études de partage et de compatibilité relatives au service fixe et au service mobile terrestre dans la gamme de fréquences 1,5-30 MHz

Recommandation UIT-R F.1105-4

Doc. 5/93

Utilisation des systèmes hertziens fixes pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours

Recommandation UIT-R M.1457-14

Doc. 5/98

Spécifications détaillées des interfaces radioélectriques de Terre des télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000)